



Plainte pour atteinte à la vie privée?

Par **Ina158**, le **09/10/2009** à **16:12**

Bonjour, j'aimerais savoir si on peut porter plainte pour les raisons suivantes:rn
l'ex petite amie de mon conjoint est allée récupérer en mairie un papier concernant mon conjoint. en fait on ne sait pas comment elle se l'ai procurer. ils n'ont pas le même nom et elle ne vit pas dans cette commune. elle a déjà subtilisée le cahier de vie de leur fille ou nous avons nos photos perso, en fait elle a 2 cahier un maman et un papa, à l'école. que peut on faire?